

Campagne agricole 2021-2022
Le Togo prévoit 6.500 tonnes
de semences certifiées P2

WARAA

Les Vainqueurs

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses 04 Mars 2021 N° 311 - Prix 250 F CFA

«Promesses d'emploi à l'étranger»,
une nouvelle forme d'arnaque

La Police Nationale attire l'attention des populations

 P2

LES N° VERTS DE L'OTR

POUR SIGNALER UN CAS D'ARNAQUE UN CAS DE CORRUPTION	POUR LES DÉVELOPPEMENTS INFORMATIONNELS ET LES VOIES DE COMMUNICATION
N° VERT 8280 Anticorruption	N° VERT 8201 Renseignements

OTR
"OFFICE TOGOLAIS DE
RECHERCHE ET DE
COMMUNICATION"

**Campagne de vaccination
contre la Covid-19**

La première phase concerne le personnel de santé et la région "Grand Lomé"

 P4

**UK/Master professionnel en
planification du développement**



Les étudiants reçoivent leurs attestations de fin de formation

 P3

Tentative de récupération de l'Affaire Bolloré par la DMK



Corrompre un Chef d'Etat avec environ 242 millions FCFA, une absurdité

 P3

Démarrage de l'EPCIS 2020

L'INSEED demande aux chefs d'entreprises de recevoir favorablement les agents de collecte

 P5

« Promesses d'emploi à l'étranger », une nouvelle forme d'arnaque

La Police Nationale attire l'attention des populations

D'après la Police nationale, la nouvelle forme d'arnaque qui fait de plus en plus de victimes, actuellement au Togo, est celle des « promesses d'emploi à l'étranger ». Elle indique avoir reçu « des plaintes ou des témoignages » en grand nombre sur le sujet. « Des sociétés fictives ou des individus malintentionnés font de fausses promesses d'emplois à l'étranger aux jeunes diplômés à travers les

réseaux sociaux. Leur objectif en réalité, n'est pas de les aider à avoir un emploi, mais de les escroquer et de les spolier de tous leurs biens, s'ils réussissent à les faire déplacer à l'étranger », indique-t-elle à travers une note.

A entendre la Direction de la police, ces individus procèdent de la même manière. Dans leurs manœuvres frauduleuses, Ils demandent souvent à leurs vic-



times de leur faire un transfert d'argent dans le but de préparer leur arrivée dans le pays

d'accueil notamment pour leur garantir le loyer et d'autres frais administratifs pour leur emploi. Après la somme envoyée, ces malfaiteurs coupent tout contact avec la victime. Dans d'autres cas, ils continuent la démarche jusqu'à l'arrivée effective de la victime dans le pays d'accueil pour mieux le vider de ses avoirs. « Arrivée dans le pays d'accueil, les escrocs vont

spolier la victime de tout son avoir avant de l'abandonner à son propre compte. Elle est alors obligée de faire des menus travaux souvent très durs pour survivre. Et il y en a qui y laissent la vie », a fait savoir la Police. A l'entendre, elle mène des actions pour traquer ces délinquants.

La Rédaction

Campagne agricole 2021-2022

Le Togo prévoit 6.500 tonnes de semences certifiées

6 500 tonnes de semences certifiées seront mises à la disposition des producteurs par les semenciers pour la campagne agricole 2021-2022. C'est l'information majeure résultant de la rencontre entre le réseau des semenciers du Togo et les responsables des filières vivrières, qui s'est tenue cette semaine à Kara (420 km au nord de Lomé). Mis à part le volume, les acteurs se sont également penchés sur la dis-

tribution de ces semences. Le réseau va opter pour une solution de proximité à l'instar du dispositif prévu par la Centrale d'Approvisionnement et de Gestion des Intrants Agricoles (CAGIA) pour les intrants. « Les discussions sont actuellement en cours avec la Cagia pour déposer nos semences dans les magasins où seront vendus les engrais », précise Balintiya Konsana, président du réseau des semenciers du Togo.



En outre, les semenciers annoncent avoir pris des dispositions pour faciliter

l'identification des variétés de semences. Vendues en vrac les années précédentes, elles se-

ront à partir de cette année étiquetées.

Par ailleurs, quelques indications ont été données concernant les semences choisies pour la campagne. La variété TGX1914F est celle qui a été sélectionnée pour la filière soja. Pour le riz, ce sera la variété IR841.

Quant aux agriculteurs de la filière maïs, ils pourront choisir entre des variétés à cycle court ou long selon le rendement souhaité.

Cécile S.

WARAA
Les Vainqueurs

Siège : Derrière EPP Kélégougan
Tél : 90-02-52-45
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
c/s Casier N° 087. 13 BP152
LOME-TOGO

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)
Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

SECRÉTAIRE DE REDACTION
Pamphile S. NUMENYA

REDACTION
EZI Akoma

Ach ile
A. Fic
Jack Nukunu

INFOGRAPHISTE
Pamphile S. NUMENYA

IMPRIMERIE
Sans Dieu Rien
Tirage : 3.000 Exemplaires
Récépissé N° 0471/29/05/13/HAAC

**Annonces et pubs :
appelez le 90-02-52-45**

**Retrouvez
votre Journal
WARAA
Les Vainqueurs
chaque jeudi
dans les kiosques**

Numéros Utiles

CHU Tokoin :	22-21-25-01
CHU Campus :	22-25-77-68
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	172 ou 22-22-21-39
Police secours	117

UK/Master professionnel en planification du développement

Les étudiants reçoivent leurs attestations de fin de formation

Les étudiants de la première promotion du Master professionnel en planification du développement de l'Université de Kara sont arrivés au terme de leur cheminement. Ils ont reçu le samedi 27 février 2021 leurs attestations de fin de formation lors d'une cérémonie au Palais des congrès de Kara, présidée par le ministre secrétaire général du gouvernement Kanka Malick Natchaba, représentant le Premier ministre. Au terme de deux ans de formation, les 69 étudiants de cette première cohorte sont désormais outillés pour contribuer efficacement à la modernisation de l'administration publique et au développement des collectivités locales. Pour le président de l'Université de Kara Professeur Komla SANDA, l'institution prouve ainsi qu'elle joue sa partition pour un enseignement supérieur en phase avec les besoins de développement



de Togo. « Nous avons voulu montrer que l'Université de Kara a les ressources et les compétences pour former dans le domaine de la planification, non seulement pour l'administration publique centrale, mais aussi pour le secteur privé, pour que les autorités touchent du doigt ce que nous avons pu faire en présentant les sujets de mémoire qui ont été développés et qui s'insèrent dans la feuille de route du gouvernement sur la période 2020-2025 », indique le Professeur Komlan SANDA. Le ministre secrétaire général du gou-

vernement Kanka Malick NATCHABA a pour sa part félicité les récipiendaires pour leur abnégation au cours de la formation. Selon lui la formation des cadres en planification du développement est au cœur des préoccupations du gouvernement. « Nos administrations ont grand besoin de planificateurs. Vous représentez une ressource de valeur sur laquelle il n'y a pas d'hésitation à investir. La feuille de route du gouvernement a forcément besoin de plus de planification. Au secrétariat général du gouver-



nement, nous avons le plaisir d'accueillir actuellement une étudiante de ce Master qui travaille avec nous » a-t-il souligné. Pour le représentant résidant du PNUD au Togo, Aliou DIA, la planification est au cœur du développement, c'est pourquoi l'organisation onusienne soutient l'Université de Kara dans la mise en œuvre du programme de Master professionnel en planification du développement. M. DIA a annoncé la poursuite de cet accompagnement jusqu'en 2025, à la satisfaction de la communauté universitaire. Et ce dans le souci de former plus de cadres pour

permettre au Togo de se doter d'une administration moderne et performante. Mlle Mika TCHANGAÏ une récipiendaire, a exprimé sa joie à l'issue de deux ans de formation. Dans le cadre de son mémoire, elle a travaillé sur un thème relatif à la promotion de la consommation locale qui s'inscrit dans la nouvelle feuille de route du gouvernement 2020-2025 en son axe 2. Précisons que la cérémonie de remise des attestations a été couplée d'un don du PNUD aux récipiendaires, essentiellement composé d'agendas et de stylos.

La Rédaction

Tentative de récupération de l'Affaire Bolloré par la DMK

Corrompre un Chef d'Etat avec environ 242 millions FCFA, une absurdité

La justice française accuse Vincent Bolloré, le PDG du groupe Bolloré d'avoir aidé deux dirigeants africains notamment au Togo et en Guinée à accéder au pouvoir ou à s'y maintenir. En contrepartie, ces chefs d'Etat auraient favorisé les intérêts du groupe dans leur pays. En ce qui concerne le Togo, M. Vincent Bolloré et son groupe auraient payé 370 000 euros ou environ 242 millions FCFA de dépenses de communication au président Faure

Gnassingbé pour l'élection présidentielle de 2010 afin d'obtenir des contrats et avantages fiscaux sur le port de Lomé. Dès l'annonce de cette information, plusieurs organisations dont la Dynamique Mgr Kpodzro (DMK) qui a du mal à prendre le pouvoir par le verdict des urnes se sont invitées au débat. La DMK trouve que les faits sont établis et font de Faure Gnassingbé un homme corrompu. « La DMK demande à Monsieur Faure Gnassingbé de ti-



rer les conséquences de cette affaire dans laquelle le principal accusé reconnaît l'avoir corrompu, en démissionnant de lui-même et en remettant le pouvoir

à celui sur qui les togolais ont massivement porté leur choix le 22 février 2020. », peut-on lire dans la déclaration liminaire faite le 2 mars dernier par ce regroupe-

ment. Au-delà de la passion avec laquelle l'affaire Bolloré est traitée par les médias et par les acteurs politiques de l'opposition, il faut reconnaître qu'il est vraiment absurde de corrompre un Président de la République avec environ 242 millions de Franc CFA seulement pour obtenir un marché de plusieurs milliards. Selon nos informations, l'Etat togolais est disposé à répondre avec sérénité s'il venait à être saisi. Il faut toutefois re-

Suite à la p 4 3

Campagne de vaccination contre la Covid-19

La première phase concerne le personnel de santé et la région "Grand Lomé"

Pour faire face à la pandémie liée au COVID-19, le Togo, tout comme les autres pays de la sous-région a adhéré à la plateforme COVAX en juillet 2020 et participe activement aux discussions sur le processus de développement et d'acquisition du vaccin afin de protéger ses populations. Le gouvernement togolais a donc opté pour la vaccination pour protéger ses populations contre la Covid-19. Il va dans les prochains jours démarrer une vaste campagne de vaccination contre ce virus. Cette campagne va se dérouler sur toute l'étendue du territoire national en plusieurs phases de deux tours chacune. La première phase concerne le personnel de santé et la région "Grand Lomé". Les dates seront communiquées à chaque phase. L'objectif de cette campagne de vaccination est de permettre au plus grand nombre possible de Togolais d'être vaccinés le plus rapidement

possible contre la COVID-19 tout en veillant à ce que les populations à haut risque soient prioritaires. Ces personnes prioritaires sont : Le personnel de santé; les personnes à haut risque de la région sanitaire du Grand Lomé composées de personnes âgées de 50 ans et plus ; personnes de moins de 50 ans qui ont des conditions sous-jacentes qui les exposent à un risque de décès plus élevé ; les détenus, déplacés/réfugiés. Actuellement deux types de vaccins sont retenus pour le Togo. Il s'agit du vaccin de Pfizer et Astra Zéneca. Selon le groupe stratégique consultatif d'experts de l'OMS sur la vaccination, chaque individu devrait recevoir 2 doses avec un intervalle de 28 jours au moins. Selon les responsables de la riposte contre la Covid, les deux vaccins sont surs. Ils ont été homologués par l'OMS. Néanmoins A l'instar



des autres produits, des effets indésirables peuvent subvenir. L'expérience acquise jusqu'ici indique que le vaccin Astra Zéneca aura les mêmes effets que la plupart des autres vaccins. Ces effets durent généralement en quelques jours et peuvent être : douleur au site d'injection avec rougeur, induration, prurit, céphalée, nausées, fatigue, arthralgie, diarrhée, arthromyalgie. Aucun Effet Indésirable Post

Vaccinal grave n'a été observé. Des médicaments tels que le paracétamol peuvent être administrés pour la douleur ou la fièvre après la vaccination si nécessaire. Bien que le vaccin Astra Zéneca, soit sans danger pour presque tout le monde, il y a quelques personnes qui ne doivent pas le recevoir. Il s'agit des femmes enceintes et femmes allaitantes ; des personnes ayant eu un anté-

cédent de réaction allergique systémique grave ; des personnes ayant eu un antécédent de réaction allergique à une dose précédente de ce vaccin ; des personnes souffrantes de maladies infectieuses en phase aiguë y compris la Covid-19.

Il faut souligner que même si le vaccin protège d'une infection «grave», le virus peut éventuellement être transmis, sans provoquer de symptôme autre qu'un léger rhume. La contagiosité sera donc plus faible mais pas éliminée. En attendant une immunité collective, qui selon l'OMS ou des experts, ne serait pas atteignable en 2021 ni en 2022, le respect des gestes barrières reste donc de mise.

Jack NUKUNU

Enseignements primaire et secondaire : Le ministre KOKOROKO veut mettre un terme aux cours de répétition

Dans une note de service rendue publique, lundi 1er mars 2021, le ministre des Enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat, Prof Dodzi Komlan Kokoroko exige des directeurs des établissements publics et privés et des enseignants, la fin des cours de répétition. «Il m'a été donné de constater qu'il est instauré au sein des établissements scolaires, tant publics que privés, des cours de répétition payants dans presque toutes les disciplines. Ces cours véniaux, imposés ostensiblement aux élèves, s'organisent parfois



confondus avec les cours de soutien et de remédiation. Ceux-ci, relevant de l'organisation pédagogique de chaque établissement scolaire, avec le concours des comités de parents d'élèves, sont gratuits pour les apprenants », précise-t-il. ? Pour finir, le

ministre instruit les Directeurs régionaux de l'éducation, les Chefs d'inspection et les chefs d'établissement scolaire à veiller au respect scrupuleux de cette décision.

dans les établissements avec la complicité des chefs d'établissement », dénonce le ministre KOKOROKO qui rappelle par ailleurs, que ces cours privés, organisés (même en dehors des établissements scolaires) ne sauraient être

Tentative de récupération de l'Affaire Bolloré par la DMK

Corrompre un président avec environ 242 millions FCFA, une absurdité

Suite de la p 3

lever que la mise en concession de l'activité de manutention de conteneurs et de marchandises diverses au Port autonome de Lomé obtenue par le groupe Bolloré date de septembre 2001, soit 9 ans avant l'élection présidentielle de 2010.

En Afrique, l'affaire Bolloré concerne actuellement 2 pays. Au Togo, Bolloré voulait une reconduction car il était déjà présent sur l'appel d'offre. Mais en Guinée, une société a dû être expulsée pour que Bolloré s'installe. Normalement c'est ce deuxième pays qui devait être plus visé. L'acharnement contre le Togo est simplement une récupération politique. D'ailleurs, l'Etat togolais n'est pas concerné par cette affaire qui ressemble à un règlement de comptes entre français en se servant d'une affaire qui date de 10 ans déjà.

WARAA

Démarrage de l'EPCIS 2020 L'INSEED demande aux chefs d'entreprises de recevoir favorablement les agents de collecte

L'Enquête permanente sur le commerce international des services 2020 a commencé le 1^{er} mars dernier. Elle couvre une période de 2 mois, soit du 1^{er} mars au 30 avril 2021. L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) a procédé au lancement de cette journée le 26 février dernier. C'était au cours d'une rencontre marquée par la présence des représentants de la BECEAO et de la Direction du commerce extérieur, les représentants des organisations patronales, des associations d'entreprises, des médias et des cadres de l'INSEED. Il était



question au cours de cette journée d'assurer une large diffusion sur la réalisation de l'EPCIS 2020 pour amener les chefs d'entreprises à réserver un bon accueil aux agents de collecte et à

leur fournir des informations fiables. Pour M. Tchiou Animaou, Secrétaire Général de l'INSEED, l'EPCIS 2020 permettra à sa structure de collecter des données sur

les transactions des services entre les résidents et les non-résidents au titre de l'année 2019. « Les données collectées permettront d'élaborer notamment, les statistiques sur le commerce

international des services, l'élaboration des comptes nationaux, le suivi des accords commerciaux », a-t-il expliqué. Pour la réussite de cette mission, il est alors important que les acteurs dont les organisations patronales et syndicales, les associations professionnelles et d'entreprises s'impliquent. Rappelons que pour l'édition de 2019, les résultats de l'enquête réalisée au titre de l'année 2018 montrent que le Togo a exporté 321 milliards FCFA en termes de services et importé les services d'une valeur de 263 milliards.

Londou K.

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

PRINCIPALES MESURES FISCALES ET DOUANIERES LOI DE FINANCES EXERCICE 2021

#CQFS

Le **plancher de la Taxe Professionnelle Unique (TPU)** du régime déclaratif passe de ~~300 000 FCFA~~ à **20 000 FCFA.**

Communiqué de la SAFER

Sous le haut patronage de Son Excellence Madame le Premier Ministre, le gouvernement togolais, à travers la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER), met progressivement en place une plateforme automatisée des postes de péage pour un franchissement plus fluide et un fonctionnement plus efficace.

L'automatisation d'un poste de péage est le passage des procédés manuels en mode informatisé. La SAFER, à l'image des autres entités étatiques, s'active ainsi pour un service amélioré au bénéfice des usagers de la route. Le système de vidéo surveillance sur les postes de péage étant devenu une nécessité de par l'évidence de son efficacité dans la collecte des droits d'usage de la route, l'automatisation actuelle contribuera à garantir la fluidité du trafic et à améliorer la fiabilité des données routières.

Actuellement, trois (03) postes de péage sont automatisés : il s'agit du poste de Davié dans la préfecture de Zio, à 30 km à la sortie Nord de Lomé sur la route nationale n°1; de Vodougbe dans la préfecture des Lacs, à 45 km à la sortie Est de Lomé sur la RN2 et celui d'Aképédo (préfecture de l'Avé), à 27 km de la capitale sur le grand contournement.

Au-delà du paiement classique par espèces, l'automatisation offre deux nouveaux modes aux usagers :

- * Le paiement par carte ;
 - * Le paiement par vignette ;
- Avec une possibilité de rechargement par mobile money.

A quelle condition un usager de la route peut-il emprunter les couloirs automatisés ?

Pour emprunter un couloir automatisé, il faut d'abord s'abonner et obtenir une carte ou une vignette. L'abonnement se fait à la direction de la SAFER, sise à Cacavéli à Lomé et par canal numérique sur le www.safer.tg

Le service d'abonnement est aussi disponible dans huit (8) bureaux de la société des postes du Togo à savoir : Aného, Baguida, Sanguéra, Adétikopé, Tsévié, Sokodé, Kara et Dapaong.

Une fois l'abonnement effectif, l'utilisateur qui arrive au poste de péage automatisé devra choisir, à l'aide des signalisations, la voie correspondant à son mode de paiement. Ainsi, les abonnés devront emprunter la voie disposant de la signalisation du télépéage (t) et payer par carte ou par vignette. Les autres voies sont ouvertes pour le paiement en espèces.

Comment se fait le paiement par carte dans le couloir automatisé ?

- 1- Posez la carte sur le lecteur de la borne ;
- 2- La borne émet un signal sonore ;
- 3- Retirez la carte ;
- 4- Prenez le reçu puis partez.

NB : Ne poser la carte qu'une seule fois sur le lecteur de la borne.

Pour tout renseignement, veuillez contacter les numéros suivants :

22 51 88 24 / 70 49 70 13 / 70 49 70 14

La SAFER, au service des usagers de la route

N° 311 - Jeudi 04 Mars 2021



HAUTE AUTORITE DE L'AUDIOVISUEL
ET DE LA COMMUNICATION

République Togolaise
Travail-Liberté-Paix

HAAC

N° 06 /HAAC/P/21

COMMUNIQUE DE LA HAAC

La Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) organise sa première session de l'année 2021 du 21 au 24 avril 2021 à Kpalimé.

A cet effet, le Président de la HAAC invite toutes les personnes morales intéressées à lui soumettre les demandes de récépissés de déclaration de parutions nationales en mode écrit et en ligne, d'autorisation d'installation et d'exploitation de web télévisions, de web radios, de sociétés de production, d'agences de communication et de publicité.

Il invite par la même occasion les journalistes désireux de se faire délivrer ou renouveler la carte de presse à faire leurs demandes à cette occasion.

Les demandes sont reçues au secrétariat général de la HAAC au plus tard le 19 mars 2021 à 17H30.

Pour toute information complémentaire, s'adresser au secrétariat général de la HAAC.

Fait à Lomé, le 1^{er} mars 2021

Le Président de la HAAC



Pitaleunani TELOU

R.P. 0077 / TEL : (+228) 22 59 16 78 / 22 59 16 79 / Fax : (+228) 22 59 16 80 / Site web : www.haac.tg / e-mail : info@haac.tg / Lomé - TOGO

PHARMACIES DE GARDE

Du 01/03/2021 au 07/03/2021

Pharmacie ACTUELLE Route de Ségbé, Quartier Segbadjo - Adidogomé +22822 51 11 72	BE-KPOTA +22823 38 47 62
Pharmacie ADIDOGOME Face au camp 2ème RI d'Adidogomé +22822 50 54 85	Pharmacie LE JOURD'AIN Boulevard Léopold Sédior SENGHOR, face au CEG Tokoin WUJI +22822 61 56 14
Pharmacie APOLLON Face complexe solaire Mefakui - Non loin du carrefour des firimidielles - Avéji +22822 31 01 07	Pharmacie LE ROCHER Agou Zongo, sur la Rte nationale N°1; pres du terrain de Jeu de Golf 3200036
Pharmacie BIOVA B1 Hôpital Bagny +22822 27 82 98	Pharmacie MAELYS 1683, B1 Mafikessa - Bè Kpota en Face de NETADI +22822 27 60 19
Pharmacie CAMPUS Adaw +22822 21 56 32	Pharmacie MILLENAIRE Face réserve de la gendarmerie d'Agonyivi, sur la route de 50m à 300m du côté Nord +22822 51 64 31
Pharmacie DE HANQUKOFÉ Avenue de la Nouvelle marche, Immeuble Radio Kanal FM +22822 21 01 15	Pharmacie OSSAN Etablissement LIMOUSINE, carrefour AVEDIJ +22823 38 44 25
Pharmacie DE KPEBENDU Boulevard HOUFLOUET - BOIGNY +22822 21 32 24 / 22 35 25 03	Pharmacie REGNAPACS +22822 45 98 38
Pharmacie DE LEDEN Route d'Aného, face à Baguida +22822 27 53 55 / 22 52 13 38	Pharmacie SANGUERA Entre EPP et Lyocse Sanguera +22822 42 80 60
Pharmacie DIEUDONNE Route de LÉO 2000, non loin de FUCEC Agou-Télessou +22823 38 07 44	Pharmacie SEGBE Segbé Zangui, pres de l'EPP et du CEG Segbe +22822 45 98 38
Pharmacie DIVINA GRACIA Quartier Agou-Flo, Rond-point Cool Catch (ancien carrefour Bafana-Bafana) +22822 45 79 69	Pharmacie SHALOM Agou-Casavé, non loin de BKS. Sur la route Agou- Adidogomé +22822 51 87 60
Pharmacie DJUDJOLE DJUDJOLE +22822 25 65 12	Pharmacie SILCE Carrefour Alao Apédokoe Atigangomé +22822 33 82 87
Pharmacie ESPACE VIE Agou Loupé, face bar Plaisir 2003 +22822 32 57 21	Pharmacie Ste RITA Rue pavée, Douassamé - Face HOTEL SANA +22822 20 30 16
Pharmacie ESPERANCE Au F.J. STRAUSS, Face Ecole Française Nyékonakpé (Rue Adjofo) +22822 21 01 28	Pharmacie St ESPRIT Sur la bretelle Agou-Nyivi Kégué, Face au CEG Agou- Est +22822 40 29 06
Pharmacie EXCELLENCE Agou Demakpoe Voie CEDEAO +22822 51 77 87	quibtech français Pharmacie St JOSEPH Bretelle BE KLIVAME +22822 25 74 65
Pharmacie GANFAT AGOE DALIKO pres du Carf EDEM (CAMP GP) 22530915	Pharmacie St MICHEL Située à Agou Nyivi entre la Brasserie BB et l'espace Télécom +22822 51 70 22
Pharmacie HEDZRANAVE Marché HEDZRANAVE +22822 47 54 57	Pharmacie St PAUL Bd. Jean Paul II +22822 22 46 72
Pharmacie HORTAL Face Hôpital CHU Tokoin +22822 20 08 08	Pharmacie TULIFE +22822 21 07 22
Pharmacie JAMING-HK Rue Tchamba 594, à 50m de la base de Salomé Hunigome 2282263050	Pharmacie VERSEAU Près maison Bateau Baguida +22822 27 34 53
Pharmacie KLOKPE Dernière la Foire Togo 2000 - Quartier Atiégu +22822 61 42 42	Pharmacie VIGLEUR Rue 267, AGBALEPEDOGAN, Kilmendjaro +22822 51 63 30
Pharmacie KOUSSAN En face du stade de Kégué +22823 20 04 57	Pharmacie VITAS Située à Agou Assiyégu du côté ouest +22822 25 63 43
Pharmacie LAMSERICORDE	

Communiqué sanctionnant le conseil des ministres du mercredi 03 Mars 2021

1. Le Conseil des Ministres s'est réuni ce jour à la Présidence de la République sous la présidence de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République.

2. Le Conseil a tenu deux séminaires gouvernementaux, le premier relatif à l'état d'avancement du projet « Identification biométrique » et le second sur la trajectoire d'industrialisation du Togo autour de la Plateforme Industrielle d'Adéticopé.

3. Le conseil a tenu un premier séminaire sur l'état d'avancement du projet d'identification biométrique afin de permettre aux membres du Gouvernement d'en apprécier les implications en terme de mobilisation des acteurs.

4. Premier projet inscrit sur la feuille de route gouvernementale, il vise à attribuer un Numéro d'Identification Unique à toutes les personnes physiques présentes sur le territoire national.

5. Le Numéro d'Identification Unique sera le moyen par excellence d'interactions entre les usagers et l'administration publique et servira de base pour l'identification et l'authentification des individus.

6. Ce projet, mené en partenariat avec la Banque mondiale, permettra, à terme, de mettre en place notamment le Registre Social Unique, la Couverture Maladie Universelle et tout autre service social tel que « Novissi » si besoin. Il servira en outre de



base pour la digitalisation de la vie publique.

7. Trois composantes essentielles restent à mettre en œuvre pour la conduite du processus d'identification : Il s'agit du développement de la solution logicielle ; de la mise en œuvre d'une campagne d'Information, d'Éducation

et de sensibilisation ; de l'enregistrement de la population à travers une campagne nationale.

8. Le gouvernement a félicité les acteurs pour les étapes déjà franchies notamment la réalisation des aspects normatifs et institutionnels et a instruit pour une poursuite des tra-

voux en synergie avec l'ensemble des services.

9. Il a encouragé à intensifier la communication en impliquant l'ensemble des acteurs de terrain, en vue de l'adhésion de la population.

10. Le conseil a ensuite tenu un deuxième séminaire sur la trajectoire d'industrialisation de notre pays autour du Projet de plateforme industrielle d'Adéticopé (PIA)

11. En vue d'accroître la transformation et la création d'emploi en s'appuyant sur les forces de l'économie, le projet de Plateforme Industrielle d'Adéticopé envisage proposer des espaces pour accueillir des industries de transformation et des plateformes logistiques.

12. L'objet de ce séminaire est de permettre à l'ensemble des membres du gouvernement d'appréhender les implications opérationnelles des ambitions de cette plateforme pour chaque département ministériel.

13. En effet, la réussite d'une industrialisation pourvoyeuse d'emploi dans notre pays passe par l'optimisation des facteurs de production mais aussi par une amélioration des dispositifs de formation des futurs salariés sans oublier une plus grande intégration dans la chaîne de valeur de l'économie nationale. Créant ainsi un écosystème vertueux avec un impact réel sur l'économie togolaise.

A partir du 1^{er} janvier 2016

EXIGEZ LA QUITTANCE SÉCURISÉE POUR PLUS DE TRANSPARENCE DANS LA COLLECTE MANUELLE DES RECETTES DE L'ÉTAT



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

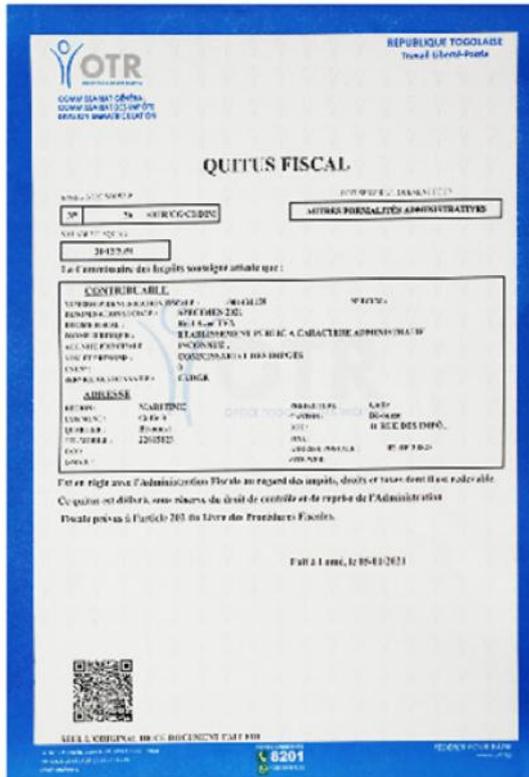
Fait à Lomé, le 03 Mars 2021
Le Conseil des Ministres



Les nouveaux actes fiscaux

Validité d'un (01) an

Validité de trois (03) mois



Les conditions d'obtention des nouveaux actes fiscaux

ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE

- déclarer et payer ses impôts et taxes avec régularité et sincérité.

QUITUS FISCAL

Sur la période d'au moins un an :

- déclarer et payer ses impôts et taxes avec régularité et sincérité ;
- n'avoir jamais fait l'objet d'une mise en demeure ;
- n'avoir jamais subi la retenue spéciale BIC de 15% appliquée sur la valeur en douane

des marchandises importées par des contribuables inactifs ;

- n'avoir pas fait l'objet de rappels d'impôts supérieurs à 15% des impôts émis et/ou déclarés spontanément lors d'un contrôle fiscal ;
- n'avoir jamais posé un acte ou eu un agissement de nature à faire obstacle aux différentes procédures fiscales ;
- n'avoir pas subi une procédure de contentieux douanier concluante.